



Académie de Strasbourg, jeudi 9 juillet 2020

## COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DES CERTIFIES

### DÉCLARATION LIMINAIRE

Mesdames, Messieurs les membres de la commission paritaire des certifiés,

Pour cette ultime commission paritaire avant fermeture définitive, nous tenons à remercier toutes les personnes du rectorat avec qui nous avons pu travailler en bonne intelligence que ce soit pour les projets de mouvement ou de promotion. Lorsque le dialogue social fonctionnait et n'était pas factice – ce qui n'a pas toujours été le cas, loin s'en faut... - il nous semble que le paritarisme et le travail collectif nous aient permis d'améliorer les situations pour le bénéfice de tous les agents et pour celui du service public en général. Cette période est révolue ; à vous désormais de tout régler sans notre regard critique et constructif...

Au vu de ce qui s'est passé pour le mouvement intra académique, au vu de la colère et de l'incompréhension des agents, gagner leur confiance ne sera pas chose aisée. A plus forte raison s'ils reçoivent un courriel type peu clair et bien incompréhensible pour les non-initiés aux rouages et au lexique du mouvement, ou encore si la personne qu'elles appellent pour obtenir des explications n'a pas de réponses à leur donner, ou pire, ne répond pas... Les enseignants vont donc s'éloigner un peu plus de leur administration, les recours vont se multiplier, la judiciarisation se répandre un peu plus... Est-ce là la modernité du nouveau monde ?

En ce qui concerne le mouvement, nous avons bien quelques demandes à formuler, mais nous pressentons déjà qu'elles se heurteront au même mur... Serait-il ainsi possible d'obtenir un bilan un peu plus détaillé que ce que vous avez pu fournir sur le site académique ? Pourrait-on avoir les vrais chiffres des vœux de mobilité, sans les mutations obligatoires des stagiaires par exemple... Nous aurions ainsi une vision plus juste du taux de satisfaction des mutations, qui dans certaines disciplines semble proche de zéro... Il serait intéressant aussi pour les agents de connaître le barème du dernier muté en lycée et en collège, dans chaque département. Pourquoi cacher ces données pourtant importantes aux yeux des enseignants désireux d'évoluer dans leur carrière ? Nous demandons enfin de pouvoir prendre connaissance des affectations à la rentrée 2020 ainsi que des postes berceaux : comment, sans cela, faire notre travail de représentant des personnels ?

Sgen-CFDT Alsace

1 rue de Provence 68090 MULHOUSE CÉDEX – Tél : 03 89 31 86 66 – Email : [alsace@sgen.cfdt.fr](mailto:alsace@sgen.cfdt.fr)

305 avenue de Colmar 67000 STRASBOURG – Tél : 03 88 79 87 77 – Email : [alsace@sgen.cfdt.fr](mailto:alsace@sgen.cfdt.fr)

[www.alsace.sgen-cfdt.fr](http://www.alsace.sgen-cfdt.fr)

Pour évoquer le sujet qui nous rassemble cet après-midi, nous formulons notre satisfaction quant à la prise en compte des remarques formulées lors du groupe de travail : l'égalité femmes-hommes ne peut pas seulement se payer de mots mais doit bien faire l'objet de décisions et de prises de position pour rétablir une inégalité qui passe encore souvent pour normale. Nous nous interrogeons cependant sur les années à venir : en notre absence, quel membre de l'administration prendra en charge cette vigilance, qui défendra âprement l'égalité au risque de heurts et de joutes verbales avec les autres acteurs, qui, en votre sein, osera dé-ranger le travail présenté par les vôtres ? Nous, nous ne pouvons qu'exprimer notre inquiétude, mais vous, vous devez mesurer votre responsabilité et vous serez seuls à la porter.

Enfin, nous voulons ici évoquer la préparation de la rentrée 2020 dont les conditions sanitaires sont incertaines et mouvantes ; le Sgen-CFDT a formulé de très nombreuses propositions concrètes et pratiques pour que cette reprise se passe le mieux possible ; celles-ci concernent aussi bien le travail à distance, les structures sanitaires, les liaisons avec les collectivités locales ou le temps nécessaire pour raccrocher tous les élèves. Quatre maîtres mots nous semblent indispensables : **l'écoute** du terrain, **la confiance** faite aux agents pour mettre en œuvre les directives au plus près du terrain et enfin **la souplesse** et le **soutien** que cela nécessite. Nous espérons que ce ne seront pas de vains mots et que vous parviendrez à rompre au moins un peu avec la logique verticale et descendante si chère à notre ministre.

Pour terminer, nous souhaitons remercier tous les agents qui ont travaillé d'arrache-pied dans les services du rectorat pendant toute la durée de la crise sanitaire, et qui doivent continuer à le faire cet été pour une préparation de rentrée qui a pris du retard.

Sgen-CFDT Alsace

1 rue de Provence 68090 MULHOUSE CEDEX – Tél : 03 89 31 86 66 – Email : [alsace@sgen.cfdt.fr](mailto:alsace@sgen.cfdt.fr)  
305 avenue de Colmar 67000 STRASBOURG – Tél : 03 88 79 87 77 – Email : [alsace@sgen.cfdt.fr](mailto:alsace@sgen.cfdt.fr)

[www.alsace.sgen-cfdt.fr](http://www.alsace.sgen-cfdt.fr)